

Séance du jeudi 22 juillet 2021

Date de la convocation: 13/07/2021

Membres en
exercice :

Présents : 7

Votants: 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-deux juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Olivier MAGUET,

Présents : Olivier MAGUET, Joël BOISSIERE, Anne COLLINOT, Jean-Jacques DEBIEVE, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Annick IENZER par Olivier MAGUET, Emilie KONNERT par Michèle MATHIEU, Barbara LOUCHART par Joël BOISSIERE, Jacky PECHERY par Catherine PECHERY

Excusés : Adeline BEAUFUMÉ, Richard DETHYRE, Laurence HOURLIER, Thomas HOURLIER

DEMANDE DE SUBVENTION REGION POUR MISE A NIVEAU NUMERIQUE DU MAIRE ET DU SECRETAIRE DE MAIRIE - (D 2021 083)

Le Maire expose au Conseil municipal l'état d'obsolescence de l'équipement numérique de la Mairie et précise qu'un programme de renouvellement des équipements et de mise en réseau est en cours. Il présente une opportunité offerte par la Région Bourgogne Franche Comté pour les communes de moins de 1 000 habitants : le financement à hauteur de 1 000 euros de l'achat de deux ordinateurs portables pour le secrétaire de Mairie et le Maire.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, ACCEPTE que la Commune dépose un dossier de demande de subvention à la Région Bourgogne Franche Comté pour le financement de deux ordinateurs portables pour le secrétaire de Mairie et le Maire (pack 1).

AUTORISE le Maire à accomplir tous actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.


Le Maire
Oliver MAGUET

